



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

|    |    |        |    |
|----|----|--------|----|
| N° | 01 | 14 .04 | 26 |
|----|----|--------|----|

|                                                              |
|--------------------------------------------------------------|
| Département de l'Aube                                        |
| Arrondissement de<br>Bar-sur-Aube                            |
| Communauté de<br>Communes de la<br>Région de Bar sur<br>Aube |

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le huit avril deux mille vingt-six conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

|                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|
| Nombre de<br>membres dont le<br>conseil doit être<br>composé : ..... 51 |
| Nombre de<br>conseillers en<br>exercice : ..... 51                      |
| Date de<br>convocation :<br>8 avril 2026                                |

Présidence : Philippe BORDE, président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BEAUPIED Laurent, BINON Gabriel, BORDE Odile, BORDE Philippe, BOUR Patrice, BOURLIER Brigitte, BOUSSEL Eric, BREVOT Benoît, CAILLET Laurence, COCHARD Elodie, DANGIN Anita, DE AMARAL Kévin, DECHANET Marie-José, DESHOULLES Jacky, ERARD Carine, ERARD Claudine, FOURRIER Sébastien, GAGNANT Thomas, GENTILHOMME Quentin, GEOFFROY Mikaël, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, LEGER Walter, MAITRE Pierre-Frédéric, MENNETRIER Alain, MICHEL Bernard, MONNE Carmen, PINTO Hugo, RENARD Régis, RONDELET Guillaume, ROUSSEL Véronique, SCHREINER Jean-Baptiste, SCOHY Didier, SLANGEN Eric, VERGEOT Denis, WOJTYNA Lucienne, YOT Olivier

Mandat de procuration : BOCQUET Evelyne pouvoir donné à DANGIN Anita, COLLINET-VOYARD Christine pouvoir donné à BREVOT Benoît, DANISKAN Serkan pouvoir donné à AUBRY Michel, VAIRELLES Virginie pouvoir donné à PINTO Hugo, VARENNES Fabien pouvoir donné à CAILLET Laurence

Absents : HENQUINBRANT Olivier, LELUBRE David, LEMOINE Pascal, NOBLOT Christophe, PIOT Bernard, PROVIN Emmanuel

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....40  
Absents ayant donné mandat de procuration.....5  
Absents.....6  
Votants.....45

01) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 AVRIL 2026

|           |            |                |                     |
|-----------|------------|----------------|---------------------|
| Pour : 45 | Contre : 0 | Abstention : 0 | Non participant : 0 |
|           | aucun      | aucun          | aucun               |

**Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président.**

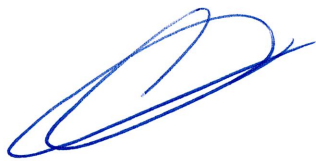
Selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales nouvellement modifié, le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Président et le ou les secrétaires.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion de Conseil de Communauté en date du 2 avril 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,  
Affiché le 15 avril 2026

Philippe BORDE,

Président

